Danger d’intoxication pour les Casablancais

Compte Test - 2012-08-30 06:00:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le bilan des opérations de saisie effectuée durant le mois de Ramadan par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) a montré que plus de 83 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation ont été saisies à Casablanca.

Au total, 403 sorties sur le terrain ont été réalisées par les brigades permanentes de contrôle des produits alimentaires durant cette période. Des sorties lors desquelles 2 827 visites de points de vente ont été effectuées. Les services de l'ONSSA ont ainsi prélevé 239 échantillons de produits destinés au laboratoire d'analyses de l'office. Toutes ces opérations ont permis de dresser une douzaine de procès-verbaux pour le parquet.

Selon un communiqué de l'ONSSA, les opérations de contrôle couvrant le territoire de la région ont touché tous les produits les plus consommés durant ce mois, notamment les dattes, les fruits secs, chebbakia, jus, miel, lait et dérivés, viandes rouges et blanches, poissons et produits de charcuterie.

Concernant les produits alimentaires d'origine animale, le bilan des actions menées par les services de l'ONSSA fait ressortir que ces importantes quantités saisies et retirées du commerce sont constituées de près de 53 tonnes de produits de la pêche, 13,5 tonnes de viandes blanches, 12,5 tonnes de viandes rouges, 2,35 tonnes de produits à base de viande, 1 tonne de produits laitiers et 44 kg de miel, ainsi qu'une quantité de plus de 6 000 ½ufs. Parallèlement, plus d'une tonne de produits alimentaires d'origine végétale a été saisie puis détruite.

Ces chiffres en disent long sur les pratiques à haut risque auxquelles se livrent des commerçants sans scrupules. Mais pas seulement. Cela met également en évidence, entre autres, le non-respect de la chaîne de froid, par négligence, de la part des différents acteurs intervenant dans la distribution, la livraison ou le stockage des produits alimentaires. Les cas d'intoxications alimentaires durant l'été sont légion et attestent que beaucoup de produits impropres à la consommation passent entre les mailles du filet.